



FICHE INFORMATION

CYCLE PRATICIEN EN SOPHRO-ANALYSE INTÉGRATIVE®

Le niveau 1

Octobre 2022 – Octobre 2023

Paris

Bulletin d'inscription

Mars 2022



*Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter
Un entretien est nécessaire avant toute inscription. A bientôt.*

Alain Bellone

06 35 59 18 88

alainbellone@sophro-analyse.eu

**Pensez à la planète, pour s'inscrire, merci de n'imprimer que la page du contrat
vous concernant et les conditions générales .**



SOMMAIRE INSCRIPTION FORMATION SOPHRO-ANALYSE INTÉGRATIVE®

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

1/ INSCRIPTION: MODE D'EMPLOI ET OFFRES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.	P 3
2/ CONTRAT FORMATION SOPHRO-ANALYSE NIVEAU 1 : SAI1 (À REMPLIR)	P 5
3/ LES CONDITIONS GÉNÉRALES (À SIGNER)	P 6

S'INSCRIRE À LA FORMATION: MODE D'EMPLOI

SAI#1 Praticien en sophro-analyse niveau 1
et offres formations complémentaires

1/ TARIF PACK SAI1 COMPLET 5280 € TTC

35 jours et 260 heures dont présentiel 29 jours / 218 h sur 12 modules + distanciel 42 h*. 3 formateurs et un(e) assistant

*(accès plateforme pédagogique, webinaires en direct, cours et pratiques en ligne, suivi pédagogique, coaching à distance pour la validation du mémoire)...

ÉTAPE 1 : 9 jours = 4 modules de 2 j + 2 webinaire de 1/2 j.	1440 ttc
ÉTAPE 2 : 17 jours = 5 modules de 3 jours . 4 webinaires de 1/2 j.	2720 ttc
ÉTAPE 3 : 6 jours = dont 6 jours/2 modules en présentiel	960 ttc
ÉTAPE 4 : 3 jours = pack coaching mémoire (hors supervision)	480 ttc

Offre 2022 Pack SAI1

TOTAL: 5600 € ➔ 5280 € TTC

Soit -5,7% prix journée : 150,87 € TTC Tarif horaire: 21,72 € TTC

Tout étudiant désirant pratiquer doit suivre l'intégralité de la formation dans sa continuité.

La formation est accessible à des fins non-professionnelles à d'autres conditions et tarifs.

Le suivi de la formation seul ne constitue en aucun cas sa validation.

La validation des deux volets du mémoire est la principale condition pour pratiquer la SAI.

L'accompagnement post-formation est inclut dans la limite de 1 an après la fin du dernier module.

2/ ÉCHELONNEMENTS POSSIBLES

Comptant - 5%: 5016 TTC	1 chèque d'arrhes de 380 € + 1 chèque de 4636 €.
Echéancier 12 mois (sans frais)	1 chèque d'arrhes de 380 € + 11 chèques de 445,46 € soit 5280 €
Echéancier 16 mois (sans frais)	1 chèque d'arrhes de 380 € + 15 chèques de 326,67 € soit 5280 €
Echéancier 20 mois (avec frais)	1 chèque d'arrhes de 380€ + 19 chèques de 263,16 € soit 5380 €
Echéancier 24 mois (avec frais)	1 chèque d'arrhes de 380€ + 23 chèques de 217,40 € soit 5380 €

Rythme des encaissements : arrhes encaissées 30 jours avant la formation, les chèques suivants en début de mois.+ Chèque d'arrhes non encaissé pour la réservation de l'hébergement de la semaine intégrative.

3/ LA GARANTIE ZEN*

La garantie « Zen »: La « garantie Zen »: si vous vous rendiez compte que cette formation ne correspondait pas à vos attentes, vous bénéficiez de la liberté de vous arrêter sans aucune pénalité, à l'issue du 2° jour de formation. Nous vous restituons vos règlements déduits uniquement du tarif non-étudiant du premier module auquel vous aurez participé (au prix d'une formation/stage de 2 jours à l'IESA, soit 380€).

4/ CERTIFICAT MÉDICAL

Fournir un certificat médical de moins de trois mois attestant que vous êtes en de *bonnes conditions physiques et psychiques pour suivre une formation concernant la psyché et impliquant des pratiques corporelles (sophrologie et méditation).*

5/ RÉDUCTION EN CAS D'INSCRIPTIONS SIMULTANÉES : LES PACKS

- **PACK SOPHRO-ANALYSE NIVEAU 1 & 2: SAI2 Maître Praticien**

- 10% sur le Maître Praticien et 6 modules (+ Option stade foetal) . Nous consulter.

- **LES AUTRES OFFRES**

- **OFFRE COUPLE INTÉRIEUR: 680 € au lieu de 780 € (pour 1 pers).** Nous contacter
- **OFFRE FORMATION THÉMATIQUE -10%.**
- **OFFRE CLE DE LA RÉUSSITE DU PRATICIEN :** 450 au lieu de 480 € pour préparer votre installation.

6/ MODE D'EMPLOI POUR S'INSCRIRE

- **Avant toute inscription, merci de nous appeler pour un entretien préalable au 06 35 59 18 88.**
- **Imprimez (recto-verso) et emplissez les 2 pages suivantes en 2 exemplaires.**
Pensez à signer également les conditions générales de vente.
- **Choisissez votre option de règlement.**
- **Libellez vos chèques au nom de Inspirer Expirer Sourire.**
Attention à la datation. N'oubliez pas qu'un chèque n'est pas encaissable au-delà de un an après la date d'émission. En cas de paiement fractionné, datez vos chèques en partant du 1er du mois du début de la formation.
- **Joignez la totalité des chèques correspondant à votre fractionnement.**
N'oubliez pas les chèques de la formation complémentaire si vous prenez l'option *Clés de la Réussite du Praticien*.
- Pensez également à joindre le chèque d'arrhes pour l'hébergement de la semaine intégrative. Rendu à la fin du séjour.
- Joignez une **photo d'identité et le certificat médical**.
- Adressez votre dossier (courrier suivi):
- **Envoyer l'inscription en pdf par mail à alainbellone@sophro-analyse.eu et nathaliefloorville@sophro-analyse.eu**
- **Puis poster l'original en 2 exemplaires avec les chèques par courrier suivi ou recommandé. Merci d'avance**

INSPIRER EXPIRER SOURIRE

Institut Européen de Sophro-Analyse

n° 2 "Les Bancaous"
919 route des Combes
83210 Solliès-Ville

Besoins d'autres précisions et d'informations ? Merci de nous contacter.



CONTRAT PACK SAI 1 COMPLET – INSPIRER EXPIRER SOURIRE 2022-2023

Contrat de formation à mailler d'abord à alainbellone@sophro-analyse.eu Puis à envoyer COMPLET en double exemplaire par courrier suivi à
Inspirer Expirer Sourire- Institut Européen de Sophro-Analyse, n°2 « Les Bancaous », 919 route des Combes, 83210 Solliès-Ville

Pensez à la planète: pour s'inscrire, merci de n'imprimer que les 2 PAGES nécessaires, si possible en RECTO VERSO

Le Stagiaire	
Nom :	Date de naissance :
Prénom :	Profession :
Email :	Adresse :
Téléphone :	Code postal & ville:
Banque	N° des chèques stage

Tarif offre Pack SAI1 complet : 5280€ TTC (tarif réduit pour les particuliers).

35 jours - 12 modules + webinaires - 260 h de formation en présentiel Suivi pédagogique post formation (dans la limite de 1 an après le dernier module).

Conditions de règlement

Comptant - 5%: 5016 TTC	1 chèque d'arrhes de 380 € + 1 chèque de 4636 €.	<input type="checkbox"/>
Echéancier 12 mois (sans frais)	1 chèque d'arrhes de 380 € + 11 chèques de 445,46 € soit 5280 €	<input type="checkbox"/>
Echéancier 16 mois (sans frais)	1 chèque d'arrhes de 380 € + 15 chèques de 326,67 € soit 5280 €	<input type="checkbox"/>
Echéancier 20 mois (avec frais)	1 chèque d'arrhes de 380€ + 19 chèques de 263,16 € soit 5380 €	<input type="checkbox"/>
Echéancier 24 mois (avec frais)	1 chèque d'arrhes de 380€ + 23 chèques de 217,40 € soit 5380 €	<input type="checkbox"/>

* (tarif comprenant la semaine intégrative, sans hébergement).

Les **arrhes** : encaissées 30 jours avant le 1° module et les chèques suivants en début de chaque mois. Non-remboursables en cas d'annulation de la part de l'étudiant. Remboursables en cas d'annulation de la formation par IES.

Session PRATICIEN SOPHRO-ANALYSE INTÉGRATIVE NIVEAU 1-COMPLET	Paris Session 22 Octobre 2022 - 29 Octobre 2023 avec accompagnement mémoire. Délai de validation = 1 an soit 30 Octobre 2024	<input type="checkbox"/>
Option CLÉS DE LA RÉUSSITE DU PRATICIEN: 432 € ttc (vs 480)	Ajouter 1 chèque d'arrhes de 140 € + 2 de 146 € daté du 1° sept 2023 <u>Joindre les chèques supplémentaires</u>	<input type="checkbox"/>
Arrhes hébergement semaine intégrative	Ajouter 1 chèque d'arrhes de 140 € daté du 1° sept 2023	<input type="checkbox"/>

Garantie ZEN: si vous vous rendez compte que cette formation ne correspondait pas à vos attentes, vous bénéficiez de la liberté de vous arrêter sans aucune pénalité, à l'issue de la 2° journée du 1° module de la formation sans fascicule. Seul le premier module est du. Ne continuant pas la formation il ne sera remis aucun document pédagogique.

Certificat médical obligatoire attestant de votre bonne santé psychique et physique pour suivre une formation en thérapie psychocorporelle.

Dates des sessions : voir page 10 de la présentation de la formation et sur le site internet de l'IESA.

Cochez les cases:

- « Je reconnais avoir bien pris connaissance des conditions générales de vente de de IES et les approuver sans réserve. Je les signe.
- Je joins l'ensemble des volets constituant ce Contrat de Formation : Agenda, Conditions financières et Conditions générales.
- Compte tenu de la nature de cette formation je déclare que je suis en pleine possession de mes capacités physiques et mentales et je reconnais à L'Institut Européen de Sophro-Analyse le droit de me demander tout justificatif nécessaire concernant cette déclaration dans le cadre de ma certification professionnelle. Je joins un certificat médical.

L'Etudiant

Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »

Prénom, Nom et signature du stagiaire

Fait en **double exemplaires** à

le

Pour Inspirer Expirer Sourire

Alain Bellone , Gérant IES, Directeur Pédagogique IESA

Fait en double exemplaires à Les Mayons, le

Article 1: le stagiaire déclare avoir pris connaissance des renseignements fournis dans le Catalogue de l'Institut Européen de Sophro-Analyse (ou sur son site internet) et ayant valeur d'éléments de contrat sur la nature, la durée et l'objet des actions de formation, les conditions, les moyens pédagogiques et techniques, les modalités des contrôles des connaissances et la nature de la sanction de la (des) formation(s) qu'il désire suivre ; les références, titres ou diplômes des formateurs.

Article 2 « Objectif de la formation » : à l'exception des stages Expérientiels, le stagiaire reconnaît que cette formation est à but professionnel et n'est pas une thérapie personnelle ni de groupe. Le suivi de la formation suppose l'acceptation sans réserve de son cadre et de son fonctionnement pédagogique.

Article 3 « Lieux, dates et programmes des formations » : le lieu du déroulement de la formation est indiqué sur le site Internet de l'Institut et/ou dans le catalogue. Il est confirmé 15 jours avant le début de la formation. Cependant, l'Institut se réserve le droit de modifier le lieu, les dates et le programme des formations. Le stagiaire est informé au maximum 15 jours avant la date prévue pour le début de la formation modifiée et en cas de désaccord, il a le choix entre le report du stage ou le remboursement des sommes versées. IES ne peut être tenu pour responsable des décisions gouvernementales, régionales ou départementales dans le cadre de la crise sanitaire et qui pourrait impacter sur l'organisation de ses séminaires; il s'engage à mettre tout en oeuvre pour favoriser le rattrapage des modules n'ayant pu être réalisés.

Article 4 « Règlement Intérieur » : la confirmation de l'inscription à la formation/stage sera adressée après validation du présent contrat. Le règlement intérieur lui sera présenté au début du stage ainsi que pour le SAI1 et SAI2, une *Charte Pédagogique et relationnelle* fixant les règles pédagogiques et relationnelles au sein du groupe et avec l'équipe pédagogique. Une convocation est adressée 15 jours environ avant le début de la formation/stage.

Article 5 « Validation des formations professionnelles » : le souscripteur du présent contrat reconnaît s'inscrire à une formation professionnelle dont la validation de la certification est soumise à conditions. L'exécution de la formation ne vaut pas pour certification. Sous réserve que le stagiaire ait suivi la totalité des stages, qu'il ait rempli les conditions de validation mentionnées dans le catalogue, sur le site internet et dans le *Guide de l'étudiant* (SAI 1- SAI2) remis en débute formation, et que la société IES ait reçu la totalité du règlement, il sera délivré au stagiaire à l'issue du Cycle SAI Niveau 1, le Diplôme Européen de Praticien en Sophro-Analyse Intégrative®. Idem pour le niveau 2 de Sophro-Analyse et de Sophrologie Intégrative Niveau 1. A l'issue de la formation en SAI Niveau 1, SOI Niveau 1 et du niveau 2 en SA, l'étudiant dispose d'un an pour valider son diplôme maximum. En SAI1, il bénéficie d'un accompagnement pédagogique offert dans un délai de un an au terme de la formation. En cas de non validation dans le délai imparti, il peut bénéficier d'une dérogation et d'un suivi à sa charge qui fait l'objet d'un supplément de facturation. Il peut lui-être demandé de suivre certains modules pour remise à niveau et d'une supervision facturable. A noter que pour le niveau 1 en SA, l'étudiant doit valider 36 heures de suivi individuel en SAI. Une attestation de formation est délivrée pour toute action de formation ou stage à la demande du contractant. Cette attestation ne vaut pas pour exercice de la Sophro-Analyse ni de la Sophrologie. Seul le certificat délivré par IES / IIESA vaut pour autorisation officielle de la pratique de la discipline concernée par la formation à laquelle a souscrit l'étudiant. Ceci en conformité avec l'*Association des Sophro-Analystes d'Europe* dont l'IESA est membre et de la *Société Française de Sophrologie*.

Article 6 « Propriété Intellectuelle des supports d'enseignement » : prenant en considération que la totalité de l'enseignement présenté dans le cadre des formations proposées par l'IESA est la propriété de IES, le stagiaire s'engage à ne pas utiliser les documents écrits et enregistrés autrement qu'à titre privé, pour sa propre formation dans le cadre de ses études actuelles. Toute reproduction intégrale ou partielle, des cours, supports de cours ou autre, faite par quelque procédé que ce soit sans le consentement écrit de l'Institut Européen de Sophro-Analyse Intégrative®, pendant et après la formation, est donc illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

Article 7 « Délai de rétractation » : conformément à l'article L.6353-5 du Code du Travail, il est rappelé que dans un délai de **10 jours** à compter de la signature du présent contrat, le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée, avec accusé de réception, adressée à l'organisme de formation. Aucune somme ne pourra alors être réclamée. Si en cas de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre le programme, il peut résilier le contrat. Dans ce cas, voir article 9.

Article 8 « Tarifs & Paiement des prestations de formation » : les tarifs du présent document sont applicables jusqu'au 31 décembre 2020.

La réservation d'une place dans une session de formation ou un stage expérientiel, est acquise sous réserve des conditions suivantes :

1. Réception du contrat de formation dûment rempli 2. Réception de la totalité des chèques correspondant à la solution choisie pour chaque formation commandée. 3. Acceptation du dossier par la direction de IES. 4. « Arrhes » : la réservation à certaines formations est soumise au versement d'arrhes. Celles-ci sont remboursées intégralement à J-30 jours. Au-delà, elles sont intégralement encaissées. 5. « Paiement fractionné » : Le fractionnement du paiement au-delà de 16 mois entraîne des frais de gestion inclus dans le tarif spécifique au calendrier choisi. Cas de la formation SAI#1: les chèques sont déposés le 2 de chaque mois. Cas des autres formations : les chèques sont encaissés la semaine après le déroulement du module de formation.

Article 9 « Abandon de la formation » : en cas d'abandon, la formation est due dans son intégralité. Si l'abandon de la formation intervient pour des motifs avérés tels que maladie, ou accident, et confirmé par deux certificats médicaux, et par courrier recommandé, les prestations effectivement dispensées sont dues intégralement, celles non-effectuées sont remboursés à hauteur de 50%. L'étudiant est donc redevable de 50% du montant de la partie non effectuée de la formation à la date officielle de l'abandon (date de réception de son courrier RAR).

Article 10 « Garantie ZEN » Cycle SAI#1 Niveau 1 : Le stagiaire peut renoncer à la formation à l'issue du premier séminaire du cycle sans aucune pénalité. Le stagiaire devra satisfaire à deux conditions : a) avoir réglé les arrhes correspondants au prix du 1^{er} module. b) avoir signalé au formateur son désir d'arrêter son cursus de formation au plus tard à la fin de la 2^e journée de formation du 1^{er} module. Passé ce délai, le stagiaire sera considéré dans le cas d'abandon de la formation de l'article 9. Si le stagiaire remplit ces deux conditions et confirme sa décision dans les 7 jours par l'envoi d'un courrier RAR, le ou les chèques remis à l'inscription lui seront retournés sous 15 jours, déduction faites des arrhes correspondant au tarif du module 1 de la formation concernée.

Article 11 « Défaut de paiement - Chèque sans provision » : tout règlement refusé par l'organisme bancaire du stagiaire fera l'objet d'une facture forfaitaire de 30 € destinée à couvrir les frais bancaires et administratifs sans toutefois se substituer à la somme due ou aux frais et dommages pouvant être réclamés pour non-paiement. Le montant dû devra être réglé sous quinze jours.

Article 12 « Déontologie » : le stagiaire du Cycle SAI#1 s'engage à respecter le cadre déontologique de sa profession (disponible sur le site internet) S'il obtient le certificat de praticien (en SAI ou./et SOI) et qu'il exerce, il s'engage à respecter le cadre déontologique de la profession et notamment à se faire superviser, à souscrire les assurances professionnelles obligatoires et à respecter le RGPD.

Article 13 « Droit à l'image » : le stagiaire autorise par le présent contrat, IES, à utiliser à titre gracieux d'éventuelles photos ou enregistrements vidéo des formations où il est susceptible de figurer. En cas contraire il doit le faire notifier par écrit à IES.

Article 14 « Communication des coordonnées personnelles » : IES s'interdit d'utiliser les coordonnées personnelles du stagiaire à d'autres fins que son usage propre dans le cadre du fonctionnement de l'IESA/IES. Cependant, le stagiaire accepte que ses coordonnées personnelles soient communiquées à l'ensemble des participants et de l'équipe pédagogique de la (des) formation (s) à laquelle (auxquelles) il est inscrit. IES s'engage au respect de la RGPD. Conformément à la loi du 20 Juin 2018, le client dispose d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux informations le concernant.

Article 15 « Connaissance des présentes Conditions Générales de Vente du Contrat de Formation » : les présentes conditions générales peuvent être modifiées par IES et une version actualisée est en permanence consultable en ligne sur le site de l'Institut : www.sophro-analyse.eu. En cas de modification, IES s'engage à informer le stagiaire. Le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance de ces différentes dispositions ainsi que des conditions d'admission et de validation mentionnées dans le Catalogue et le site internet de l'Institut Européen de Sophro Analyse 2017-2018. Il donne son accord sur toutes ces dispositions.

Article 16 « Attribution de compétence » : en cas de désaccord de l'une des parties sur le présent contrat de formation, les parties s'engagent à tout mettre en oeuvre pour trouver un accord à l'amiable. Tout litige relatif à l'existence, l'interprétation, l'exécution ou la rupture du contrat conclu entre la Société Inspirer Expirer Sourire EURL et le contractant sera, à défaut d'accord amiable, de la compétence du tribunal de commerce de Toulon.

L'Etudiant

Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »

Prénom, Nom et signature du stagiaire

Fait en **double exemplaires** à

le

Pour Inspirer Expirer Sourire

Alain Bellone , Gérant IES, Directeur Pédagogique IESA

Fait en double exemplaires à Les Mayons, le